



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

Arrêté n° DRCL-BFL-2019221-0001

Signé par

Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir

le 9 août 2019

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales**

Arrêté portant règlement du budget primitif 2019 du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA)

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales

Arrêté portant règlement du budget primitif 2019 du syndicat intercommunal
d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA)

La Préfète d'Eure-et-Loir
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-26 et R 5211-9 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°3206 du 6 décembre 1994 portant création du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Vu l'arrêté n°DRCL-BICCL-2016363-0001 du 28 décembre 2016 mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Vu l'arrêté n°DRCL-BFL-2017197-0001 du 24 octobre 2017 portant nomination de Mme Lise Pacon-Feller, inspectrice des finances publiques, en qualité de liquidatrice suite aux difficultés rencontrées au niveau de la liquidation du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Vu l'arrêté n°DRCL-BFL-2018225-0001 du 13 août 2018 portant règlement du compte administratif 2017 du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Vu l'arrêté n° DRCL—BFL-2018327 du 9 novembre 2018 portant règlement du budget primitif 2018 du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Vu les propositions de Mme la liquidatrice du syndicat ;

Considérant la nécessité d'établir un budget primitif 2019 pour le syndicat intercommunal d'aménagement et gestion de zones d'activités (SIZA) ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le budget 2019 du syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de zones d'activités (SIZA) est arrêté suivant les états de développement joints au présent arrêté.

Article 2 : Cette décision sera notifiée à Monsieur le Président du SIZA, à Madame la liquidatrice du SIZA, et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Article 3: Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques et Madame la liquidatrice du SIZA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke that loops back to the left, followed by a vertical stroke and a small crossbar.

Régis ELBEZ

ANNEXE
BUDGET 2019 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
DE ZONES D'ACTIVITÉS (SIZA)
(en euros)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPÉRATIONS RÉELLES			
678 Autres charges exceptionnelles	184 417,77		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	184 417,77	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE	0,00
OPÉRATIONS D'ORDRE			
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00
		<i>002 Excédent de fonctionnement reporté</i>	184 417,77
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	184 417,77	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	184 417,77

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPÉRATIONS RÉELLES			
10251 Dons et legs en capital	58 309,40	10222 FCTVA	58 309,40
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	58 309,40	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE	58 309,40
OPÉRATIONS D'ORDRE			
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00
		<i>001 Excédent d'investissement reporté</i>	
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	58 309,40	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	58 309,40